

ABONNEMENT.

|                  |        |
|------------------|--------|
| SAUMUR :         |        |
| Un an .....      | 30 fr. |
| Six mois .....   | 16     |
| Trois mois ..... | 8      |
| POSTES :         |        |
| Un an .....      | 35 fr. |
| Six mois .....   | 18     |
| Trois mois ..... | 10     |

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Annonces, la ligne ..... | 20 |
| Rédactions, — .....      | 30 |
| Faits divers, — .....    | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Novembre 1876.

## Chronique générale.

La discussion du budget des cultes a été l'occasion pour le prince Napoléon (Jérôme) de prononcer un discours qui a causé un véritable scandale. On se demande maintenant à quel parti il appartient.

Les bonapartistes le renient pour être des leurs ; ils le considèrent comme un traître. Les extra-radicaux se méfient de celui qu'ils ont nommé, depuis longtemps déjà, le général Plompon. Ils n'ont peut-être pas tort.

M. le prince Napoléon Bonaparte, connu il y a vingt-cinq ans sous le nom de prince de la Montagne, est bien, en effet, de la même Montagne que M. Boysset. Il a des raisonnements ou plutôt des déraisonnements pareils.

Il affirme que le Concordat et les Articles organiques ont le même caractère. Ne lui objectez pas que le Concordat est un contrat synallagmatique entre le Pape et le premier Consul et que les Articles organiques ne sont qu'un acte de l'autorité civile, c'est-à-dire de l'une seulement des deux parties, cela nul s'il est contraire au contrat synallagmatique. M. le prince Napoléon Bonaparte ne vous écoute pas. Il affirme que le Concordat et les Articles organiques c'est la même chose.

M. le prince Napoléon Bonaparte, qui raisonne comme M. Boysset, ne conclut pas comme lui. Ce n'est pas que M. le prince Napoléon Bonaparte trouve la suppression du budget des cultes effrayante en théorie. Assurément non. Mais il ne la croit pas pratique. Ce qui est pratique, dit-il, c'est la réduction. On voit que M. le prince Napoléon Bonaparte tient pour la politique des résultats. C'est un gambettiste. Cependant il rapproche aux réductions proposées par M.

Gambetta d'être vraiment trop modérées. Quelle modération mérite ce clergé dont les empiétements n'ont cessé depuis plus de vingt-cinq ans de tenir dans de continuelles alarmes le patriotisme de M. le prince Napoléon Bonaparte ?

Son patriotisme s'indigne encore à l'heure présente contre notre expédition romaine de 1849. C'est le secours porté alors par les armes françaises au Vicaire de Jésus-Christ qui a préparé nos désastres de 1870. C'est pour avoir rétabli le Pape à Rome que nous avons, vingt-un ans plus tard, perdu l'Alsace et la Lorraine.

Personne n'a le droit de parler contre l'histoire et contre l'évidente vérité. Mais moins que personne un Bonaparte et particulièrement le prince Napoléon Bonaparte ne devait jeter ce défi à la conscience publique.

Depuis que la Révolution a renversé le trône de Pie IX, en novembre 1848, nos armées sont allées deux fois en Italie. La première expédition, qui rétablit Pie IX, est celle que M. le prince Napoléon Bonaparte accuse contre l'évidente vérité, contre le plus vulgaire bon sens.

L'Empire en a fait une autre que M. le prince Napoléon Bonaparte affecte d'oublier. Elle lui a profité cependant, et elle n'a profité qu'à lui. Dans le marché fait entre Napoléon III et le comte de Cavour, pour l'expédition de 1859, figure le mariage de M. le prince Napoléon Bonaparte avec la fille de Victor-Emmanuel. Le prince de la Montagne doit à cette expédition funeste d'avoir pu entrer dans une vraie famille royale.

Mais que cette alliance, où nous n'avions aucun intérêt, nous a coûté cher ! L'unité italienne s'est faite ou plutôt nous l'avons faite, et nous l'avons faite contre nous-mêmes, comme les moins clairvoyants peuvent le reconnaître à cette heure. L'unité italienne a engendré l'unité allemande, et Napoléon III a encore aidé à cette génération. L'unité allemande, à peine formée, s'est tournée contre nous, elle s'est jetée sur nous, elle a envahi notre territoire, elle a désolé nos villes et nos campagnes, elle a promené chez nous l'incendie et la mort, et

elle s'est retirée en nous prenant cinq milliards et en nous arrachant deux provinces.

M. le prince Napoléon Bonaparte devait-il évoquer de tels souvenirs ?

Une protestation généreuse s'est élevée aussitôt qu'il a fini de parler. « Le précédent orateur, s'est écrié M. Keller, porte un nom qui est écrit en lettres de sang dans la chair de l'Alsace et de la Lorraine. »

M. Dréolle a osé traiter de calomnie cette juste parole de M. Keller. Il faut être indulgent : les bonapartistes étaient déconcertés et ahuris après le discours de M. le prince Napoléon Bonaparte. Et M. Tristan Lambert, bien mal inspiré, a crié : *Vive l'empereur !* La censure a été aussitôt prononcée par la Chambre contre M. Tristan Lambert.

Mais la majorité républicaine, qui a prononcé cette censure, partage tous les sentiments qui ont fait faire à Napoléon III l'expédition de 1859. Elle est, comme M. le prince Napoléon Bonaparte, hostile à tous les intérêts religieux, à tous les intérêts catholiques. Elle ne comprend pas, elle ne veut pas comprendre que travailler contre l'influence de la religion, dans notre pays, c'est travailler contre notre paix intérieure ; elle ne veut pas comprendre que travailler contre la puissance du catholicisme dans le monde, c'est travailler contre la grandeur même de la France.

On assure que, devant la Chambre, les bonapartistes, revenus de l'émotion que leur a causée l'insuccès déplorable de M. le général Vinoy, sont aujourd'hui décidés à soutenir la validation de M. le comte de Mun.

M. Christophle court grande chance de ne point conserver longtemps le ministère des travaux publics. En dehors des questions politiques, les affaires spéciales relatives aux chemins de fer d'intérêt local ne

sont point traitées au ministère selon les vues de la Chambre.

La crise ministérielle qui est ouverte montre dans la gauche de la Chambre deux courants bien tranchés. Le premier porte sur la chute de tout le cabinet actuel ; il est mené par M. Thiers et par la gauche radicale. Le second courant, dirigé par M. Gambetta et par le centre gauche, ne comporte que la chute de M. Dufaure.

Le bruit courait avant-hier que plusieurs membres d'une grande administration financière étaient en ce moment l'objet d'une active surveillance pour les empêcher de quitter la France. Ce bruit se confirme aujourd'hui.

Nous pouvons donner comme certain, malgré les bruits répandus depuis quelques jours, qu'il n'a jamais été question, au ministère de la guerre, d'une décision du général Berthaut relative à un essai de mobilisation partielle de l'armée territoriale. Le fait est complètement faux.

D'après un bruit accrédité dans les cercles politiques bien informés, la Sublime-Porte se préparerait à faire ces jours-ci une communication diplomatique d'une importance exceptionnelle et décisive.

Un des personnages les plus influents de la diplomatie européenne disait ces jours-ci à un de nos correspondants : « L'Autriche est affaiblie, la France boude, l'Italie a une attitude équivoque, l'Allemagne est gagnée à la Russie. »

Voilà des éléments peu faits pour assurer la paix des peuples et pour la préserver de toute surprise. L'appui moral de l'Allema-

## Fenillette de l'Écho Saumurois.

### LE DÉPOSITAIRE.

(Suite.)

Malgré ses souffrances, le Rouleur eut la présence d'esprit de ne point répondre à cette dernière question.

Il se mit à redoubler ses plaintes en les entremêlant d'une histoire impossible à suivre et qui confirma son auditeur dans la pensée que sa chute était le résultat de l'ivresse.

Il l'engagea à faire un effort pour se lever, mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles.

Michel, voyant qu'il ne pouvait marcher, courut chercher son cheval sur lequel il l'assit en proposant de retourner à la ferme qui était l'habitation la plus prochaine ; mais le Rouleur s'y refusa obstinément, et demanda à être conduit à sa cabane qui se trouvait en avant du village.

Lorsqu'il y fut arrivé, son conducteur le souleva dans ses bras et le déposa sur la paille qui lui servait de lit.

Il voulut ensuite le quitter pour avertir le médecin de Saint-Paterne ; mais le blessé le retint d'une voix brisée :

— Ne m'abandonnez pas ! s'écria-t-il ; au nom du bon Dieu ! ayez pitié de moi... Si on me laisse seul, je suis un homme perdu !

— Il faudrait pourtant avertir un médecin, fit observer Michel.

— Non, répéta le mendiant, j'en veux pas ! Ce qu'il me faut pour le moment, c'est de quoi boire... Par le souvenir de votre baptême, cher monsieur Michel, ne vous en allez pas sans me donner à boire.

Le jeune homme chercha autour de lui et ne trouva qu'une cruche d'eau et une bouteille d'eau-de-vie entamée.

Le Rouleur voulait l'eau-de-vie, affirmant qu'il n'y avait rien de meilleur dans les chutes, et donnant pour preuve que les médecins la commandaient en frictions ; mais il ne put convaincre Michel, qui se contenta de lui passer la cruche, et qui se préparait à appeler du secours, malgré son opposition, lorsque M. Loisel parut à la porte de la cabane.

Le propriétaire des Viviers, qui se levait toujours le premier pour visiter son exploitation, venait d'apercevoir le cheval du jeune homme à la porte de François, et était entré pour savoir ce que Michel pouvait y faire à une heure pareille.

En l'apercevant, le blessé fit un geste d'effroi, et voulut se redresser sur son séant ; mais les forces lui manquèrent.

M. Loisel s'informa de ce qu'il y avait, et Michel lui apprit comment il avait trouvé le Rouleur sans mouvement près de la clôture du jardin.

— Et que faisais-tu là, drôle ? demanda le maître des Viviers en fixant les yeux sur François.

Celui-ci fit un effort pour soulever la main, et tira son bonnet d'un air câlin :

— Pardon, excuse, monsieur le maire, dit-il ; j'étais là bien malgré moi, et la preuve, c'est que j'ai pas pu me relever tout seul, ni mettre un pied devant l'autre.

— Mais comment étais-tu tombé ?

— Hélas ! mon doux Jésus ! dit le mendiant qui ne voulait pas comprendre, comme on tombe tous les jours, mon digne maire, par maladresse et par malheur.

— Je l'ai trouvé sous le vieux mur, près d'une des grosses pierres placées en arc-boutant, fit observer Michel.

Le propriétaire releva vivement la tête.

— Alors il était du côté de la grande lézarde ? demanda-t-il.

— A l'endroit même de la brèche que vous voulez faire réparer.

M. Loisel frappa la terre du bâton qu'il tenait à la main.

— Que je meure si le vaurien n'est pas tombé en voulant escalader la muraille ! s'écria-t-il.

— C'est pas vrai ! interrompit le Rouleur avec une précipitation qui confirma le soupçon du maire.

— Tu venais du jardin ou tu y allais, reprit-il avec menace.

— Du tout, du tout, bégaya François ; pourquoi donc que j'y serais allé dans votre jardin ? j'ai pas affaire de vos abricots.

— Ainsi, tu sais qu'il y en a ? fit observer M. Loisel.

— C'est-à-dire... certainement qu'il doit y en avoir... répliqua le Rouleur déconcerté ; tout le monde sait que les bourgeois cherchent les bons fruits.

— A telle enseigne que tu leur vends les miens, n'est-ce pas ? car c'est toi qui me pilles depuis quinze jours.

— Répétez donc pas des choses comme ça, dit François, qui s'efforçait de devenir insolent pour ne point paraître troublé ; faut pas tourmenter les pauvres gens quand on n'a pas de preuve...

— J'en aurai ! interrompit le maître des Viviers dont le regard venait de s'arrêter sur la gibecière que le Rouleur avait repoussée sous lui, de manière à n'en laisser voir que le coin.

Et s'approchant vivement, il saisit la corde qui la tenait en bandoulière ; mais François la retint des deux mains.

gne fait la force de la Russie et le malheur de l'Europe, ce qui paralyse l'Autriche.

Le Pruth est aujourd'hui le Rubicon du monde civilisé; au premier soldat russe qui le franchira, nous verrons commencer une ère terrible, où le droit tout entier des nations, cette base essentielle des peuples, sera menacé d'une chute irréparable.

(Correspondance universelle.)

La proposition de loi relative à l'abolition de la peine de mort présentée par l'extrême gauche après un exposé de motifs qui porte que « le droit d'infliger une peine irréparable suppose un juge infallible; que donner la mort est de la part de la société un mauvais moyen d'enseigner le respect de la vie, » est ainsi rédigée : « Article unique. La peine de mort est abolie. »

Le langage tenu, dans la Chambre des députés, par le prince Napoléon, n'a surpris personne. On s'attend toujours, de la part de cet homme, à toutes les bassesses. Il est traître à Dieu, traître à l'Eglise qui l'a baptisé, traître à sa famille qui l'a enrichi, traître à la liberté qu'il veut sacrifier au césarisme démocratique, traître au courage militaire, car ce général de division a toujours soigneusement évité le feu de l'ennemi; les catholiques qu'il attaque audacieusement se sont battus et se sont fait tuer, pendant la guerre de 1870, tandis qu'un homme qui porte le nom de Napoléon se cachait honteusement à Genève. Enfin, le prince Napoléon est traître à sa patrie; il accuse les *cléricaux*, comme il nous appelle, d'avoir été cause de la guerre de 1870, pour avoir voulu défendre la puissance temporelle du Pape.... Or, c'est le même homme qui a travaillé tout à la fois à l'unité italienne et à l'unité allemande auxquelles nous devons tous nos désastres!

Et c'est cet homme qui a l'impudence de donner des leçons de patriotisme aux catholiques, aux *cléricaux*!

On a beaucoup parlé d'un article que M. Paul de Cassagnac a publié dans le *Pays* sur le discours que le prince Napoléon a prononcé à propos du budget des cultes. Cet article, venant d'un écrivain bonapartiste, offre, en effet, un intérêt particulier; c'est à ce titre que nous le reproduisons à peu près en entier :

« On a vu (dans la séance de vendredi, à la Chambre des députés) un prince du sang impérial mentir à son nom et apporter aux ennemis de sa race le concours de sa parole empoisonnée.

« Engraissé par l'Empire, il n'a même pas eu la reconnaissance de l'embonpoint.

« Et il est venu faire son début oratoire à la fois contre Dieu, contre l'Empire et contre les honnêtes gens.

« Depuis longtemps Dieu passait déjà pour être son ennemi.

— Touchez pas! s'écria-t-il; vous n'avez pas le droit... Personne peut regarder dans ma gibecière sans ma permission... Le bourgeois me fait mal... y sera responsable devant les juges, si je peux pas travailler...

— C'est bon, dit M. Loisel; mais, par tous les diables! je saurai à quoi m'en tenir.

Il avait attiré à lui la gibecière qui s'entrouvrit et laissa rouler sur le lit les plus beaux fruits du jardin.

La preuve était trop irrésistible pour que le *Rouleur* pût encore nier; aussi, changeant aussitôt de langage, il se mit à implorer l'indulgence du maître des *Viviers*.

Mais la certitude du vol qu'il n'avait fait jusqu'alors que soupçonner venait de jeter ce dernier dans un transport de colère qui ne lui permettait de rien écouter.

Son premier mouvement fut de courir à un fouet accroché près du foyer et d'en lever le manche à deux mains sur le blessé.

Michel se plaça vivement devant le lit en étendant les bras.

— Laissez-moi! cria M. Loisel, c'est un brigand que je veux assommer. Ah! pourquoi n'étais-je point là avec mon fusil quand il a escaladé la muraille, je l'eusse tué comme un chien.

— Grâce! mon bon maître, criaient le *Rouleur*; je suis déjà assez puni! Voulez-vous donc la mort

« Et, dans un vendredi-saint demeuré célèbre et à déjeuner, il avait augmenté les injures de ce jour douloureux en lançant sur le Golgotha des ossements de poulet et des os de côtelette.

« C'était sa manière de protester.

« Pilate faisait crucifier le Christ.

« Julien l'Apostat lui jetait son sang mêlé de sable.

« Voltaire l'appelait l'infâme.

« Lui, il avait voulu les dépasser tous par la grandeur et la dignité de son opposition religieuse, et, après avoir bien cherché, il n'avait trouvé que cela : « faire gras! »

« La hauteur de son âme et la taille de son cœur sont tout entières dans cette façon d'agir.

« L'Empire aussi avait encouru sa fureur.

« Il en voulait à l'Empire de ne l'avoir mis que sur la première marche du trône.

« Et, dès la naissance du prince impérial, il lui voua la haine la plus mortelle.

« Il ne lui pardonnait pas d'être né.

« Trop lâche pour tenter une attaque de front, il a rampé dans l'ombre; embusqué dans les plis du manteau impérial, il tirait sur tout ce qui nous était cher, sur le pouvoir, sur la famille, sur la religion.

« Mais rien n'y faisait.

« Son déshonneur demeurait personnel et ne remontait pas plus haut.

« Et il essaya tout, tout, même le cynisme de la vie privée, même les allures les plus éhontées, espérant qu'il entraînerait, avec lui, dans cette boue volontaire, l'Empire qu'il détestait.

« Et l'Empire ne fut pas atteint par lui. L'aigle n'avait rien de commun avec ce vautour immonde.

« Et l'aigle s'envola, et le vautour resta sur le charnier.

« Chacun était à sa place désormais.

« Hier, on l'a vu faire craquer la tribune sous ce ventre qu'enfièrent les bienfaits de l'Empire.

« Par une phrase odieuse, mensongère, il a mis sur le parti catholique la responsabilité de la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

« Malheureuses provinces, qui ne s'attendaient pas, comme excès d'humiliation, à être défendues par cet homme!

« Il était général de division, il avait une épée au côté, ce prince, quand l'Alsace et la Lorraine couraient le suprême danger, et on ne le vit sur aucun champ de bataille.

« La cholérimie ne venant pas à son aide comme en Crimée, il alla au-devant d'elle.

« Et c'est à son occasion, c'est grâce à lui que la tempête a été déchaînée hier, que l'impératrice, que le prince impérial, que la religion, que la France, que tous nous avons été compris dans un même outrage.

« Il y en avait dans notre parti qui nous reprochaient d'avoir deviné Jérôme-Egalité dans l'héritier hypothétique de la dynastie impériale.

« Eh bien, et maintenant?

« Mais ce qui nous console, c'est qu'enfin les voiles sont tombés, le masque de César est à bas et ne cache plus le traître. »

« De mauvais fruits! répéta M. Loisel blessé dans son orgueil de propriétaire; de mauvais fruits, mes plus beauxabricots! des pêches d'espaliers qui valent deux francs la douzaine à Alençon! Je veux te faire pourrir au baigne, scélérate!

Le *Rouleur* ne put répondre.

Soit que l'effet de la chute ne se fût pas fait sentir sur-le-champ, soit que la découverte de son vol l'eût troublé, il vomissait le sang à flots et poussait des cris de douleur dont Michel fut ému.

Il fit observer à M. Loisel qu'il serait nécessaire d'envoyer chercher un médecin.

— Un médecin! ajouta celui-ci furieux; vous voulez dire le juge de paix, la gendarmerie; qu'on les fasse venir sur-le-champ.

Et, courant à la porte, il appela un garçon de ferme qui passait, lui ordonna de prendre le cheval destiné au jeune comptable, et de ramener, sans retard, le juge de paix.

Michel voulut s'entremettre; mais M. Loisel ne lui laissa pas le temps d'achever sa prière.

— Point de grâce! point de grâce! s'écria-t-il avec emportement; c'est l'impunité qui encourage les scélérateurs. Vous faites bon marché, vous, de la propriété comme tous ceux qui ne possèdent pas! mais moi, je tiens à ce que chacun garde ce qui lui appartient; et aussi vrai que je tiens ce fouet, dont j'aurais voulu casser le manche sur la

tête de votre protégé, il ne se relèvera que pour aller prendre aux galères la place qu'il mérite.

On peut juger, par cet article, de l'accord entre les bonapartistes restés fidèles au prince impérial et ceux qui suivent le prince Napoléon!

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### AVIS DE PASSAGE DE TROUPES.

Un détachement du 32<sup>e</sup> de ligne, 22 officiers, 273 hommes, 8 chevaux, allant d'Angers à Tours, couchera à Saumur dimanche prochain 3 décembre. Il sera logé chez les habitants du quartier Saint-Nicolas.

29 novembre 1876.

Le Maire de Saumur, LECOY.

Sur le chapitre 4<sup>e</sup> du budget des cultes, accepté par 430 voix contre 62, tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour.

Le conseil d'Etat a rendu, le 17 novembre, un arrêt qui a le plus grand intérêt pour les sociétés coopératives.

Le conseil d'Etat a décidé que ces sociétés ne sont pas assujetties à la patente, quand elles ne vendent leurs produits qu'aux membres de la société.

Cette décision a été rendue sur le pourvoi dirigé contre un arrêté du conseil de préfecture du Rhône par la société la *Boulangerie des Familles de la Croix-Rousse*.

#### UN BAPTEME DE CLOCHES AU PAYS SAUMUROIS.

Souzay, 26 novembre 1876.

Mon cher ami,

Aux confins de l'Anjou et de la Touraine, près du pays de Candés, où mourut saint Martin, au sommet du coteau, s'élève une église pittoresque et gracieuse: c'est Souzay-sur-Loire, dont le château de Villeneuve et les blanches maisons se dessinent et se reflètent dans les eaux limpides et transparentes du grand fleuve.

Dimanche dernier, malgré la mauvaise saison, Souzay était en fête; mais c'était une fête dont le souvenir reste et se perpétue, fête nationale et chrétienne tout à la fois, digne des plus beaux jours: on baptisait deux cloches nouvelles.

Certes, il conviendrait bien mieux à un autre qu'à moi, mon cher ami, de vous décrire cette cérémonie, d'entrer dans des détails où forcément mon nom se trouve mêlé. Ce rôle vous eût bien mieux convenu; témoin impartial, vous eussiez fait une description comme vous savez les peindre, avec toute la couleur locale; vous n'avez pu venir, je le regrette. Je vais, de mon mieux, esquisser ce tableau, sans pouvoir dérober ni votre palette ni vos pinceaux.

La cloche de Souzay, fondue ici même, en 1837, était brisée; il fallait de toute nécessité songer à la remplacer, et la fabrique, comme vous le savez, est dans le plus complet dénuement. Le conseil municipal, composé des hommes les plus honorables de

Souzay, toujours bienveillant, toujours disposé à faire le bien, s'empressa de voter les fonds nécessaires, et de montrer une fois de plus l'accord parfait entre la commune et la paroisse. C'était saluer l'arrivée à Souzay de la belle et harmonieuse Estelle-Albertine.

Mais le magnifique clocher de Souzay, qui élève si vaillamment sa flèche dans les airs, comme un religieux Sursum Corda, n'avait pas été terminé à la gloire de Dieu, en 1588, pour abriter une seule cloche; jusqu'au moment de la tourmente révolutionnaire, il y en avait trois. J'ai pensé, non pas par un sentiment de mesquine vanité, qu'il serait bon, qu'il serait utile, pour la sanctification du dimanche, pour l'augmentation de la foi dans ma pauvre petite et chère paroisse, donner à cette voix de l'Eglise plus de force et plus d'harmonie. Dès lors, au fond de mon âme du moins, la *Marie-Joseph* devint possible; car c'est une pauvre orpheline qui ne doit l'existence qu'à ceux qui ont bien voulu ne pas l'oublier. *Pobrecita Maria-Jose!* Mon appel a été entendu dans la paroisse, ou s'est généralement empressé d'y répondre. Au dehors, à Paris, à Corbeil, à Angers, à Saumur, à Authon du Perche, à Saint-Hilaire-de-Vihiers et ailleurs, on a bien voulu se souvenir de moi en m'envoyant de généreuses offrandes. Les noms de ces bienfaiteurs, je dois les taire, mais de ces secrets parfois difficile à garder. Il est un nom connu sur les plages les plus lointaines, inscrit en lettres d'or sur le frontispice de l'Université naissante d'Angers, et lors même qu'on voudrait garder le silence, *Lapides clamant*, les pierres elles-mêmes parleraient; et puis, malgré tout, la *Marie-Joseph*, dans sa reconnaissance pleine d'enthousiasme, ne cessera de porter aux échos de la Loire, sur ses ondes harmonieuses et sonores, un nom trois fois béni... comtesse de la Grandière!

La bénédiction des cloches de Souzay-laume, d'Angers (un de mes anciens élèves et toujours un ami), fut véritablement un jour de fête, fête de famille où la joie était sur tous les fronts, le bonheur dans toutes les âmes. L'église, richement décorée par nos bonnes sœurs de Saint-Charles d'Angers, pouvait recevoir avec honneur les nouvelles baptisées.

Les deux marraines, M<sup>me</sup> Haro, de Paris, et M<sup>me</sup> Estelle Limonier, de Champigny, avaient rivalisé de générosité et de bon goût pour décorer richement leurs chères filleules. M<sup>me</sup> Estelle ne voulut pas, dans ses généreuses offrandes, oublier le Dieu de l'Éucharistie, et une lampe magnifique fut offerte, afin que sa lumière, comme une prière toujours renouvelée, perpétuât à jamais le souvenir de ce beau jour.

Rien ne manquait à notre fête. La musique du coteau, formée et dirigée avec tant de zèle et de dévouement par M. le curé de Turquant, s'était rendue à la mairie, pour conduire à l'église, au son de ses joyeuses fanfares, le conseil municipal tout entier. L'Institution Saint-Louis de Saumur m'avait prêté son bienveillant concours.

Pendant la messe, la magnifique voix de M<sup>me</sup> Marie, fille du général Michaux, accompagnée par l'abbé Bassy et par un autre

rendu la sienne plus pitoyable; il appliquait la loi comme le véritable chirurgien applique le remède, avec précaution et douceur; le coupable était toujours pour lui un malheureux, jamais un ennemi.

(La suite au prochain numéro.)

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Inauguration de la nouvelle manufacture de Sivres; opération du défourement, en présence du maréchal-président de la République, Edouard Plouvier; Antonio Tamburini; N. Diaz de la Penca; Rome: translation des restes du cardinal Antonelli au Campo-Varano; — Paris: soirée d'inauguration du Cercle artistique et littéraire; Calme-roi, bédouin; Evénements d'Orient: orphelins bulgares dans l'asile ouvert à Philippopolis par le comité consulaire; l'Expédition au pôle Nord: Appareil pour mesurer le froid arctique; Retour dans la patrie; le mystère de Saint-Ouen: la victime; la foule à la Morgue.

— Rébus. *L'Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés, à titre de PRIME GRATUITE, une nouvelle édition de *Cinq-Mars*, par Alfred de Vigny, format in-8°, un superbe volume grand in-8° de 400 pages, imprimé sur papier satiné et illustré de cinquante gravures entièrement inédites. Voir dans le numéro de *l'Univers illustré* de la semaine dernière les détails relatifs à cette prime.

Abonnements: Paris et départements, 6 fr. par an, 2 fr. 25 par trimestre; Province, 7 fr. par an, 2 fr. 25 par trimestre; l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureau: 18 rue Auber (place de l'Opéra).

artiste, M. Halbert, de Saumur, cette solennité un caractère... de grâce et de grandeur...

M. Cellier, chanoine honoraire d'Angers, avait été délégué par Monseigneur pour la bénédiction des deux cloches...

M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, ce vieil et fidèle ami de Mongazon, voulut bien me donner un nouveau gage de son affection...

Quand le curé de Saint-Pierre a parlé de la seconde cloche, la Marie-Joseph, il a nommé ce vieil ami de vingt ans, M. Haro, de Paris...

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. J'espère que cette bénédiction de Jésus-Christ, tombant sur tant d'âmes...

Un modeste banquet de trente couverts avait été préparé au presbytère en l'honneur des jeunes baptisées...

Maintenant, mon cher ami, placées comme en vedette dans la tour du temple de Souzay...

zay, ces deux voix de l'église, ces deux sentences avancées de la prière veilleront sur la frontière du Haut-Anjou pour nous préserver des attaques du démon...

Pour préserver cette paroisse de tout mal, comme de tout malheur, nous leur jetterons souvent ce cri: Custos, quid de nocte!!! Sentinelles, quoi de nouveau dans la profondeur de la nuit!!!

Divers accidents ont été signalés la semaine dernière en Maine-et-Loire: Le 19 novembre, Louis Dupuis, âgé de 36 ans, charretier au chemin de fer...

Le 20, un accident de voiture est arrivé à Segré, à MM. Bertrand, Aupreau, Chevalier et Voisine, tous les quatre de la Ferrière. Un peu avant d'entrer en ville, leur cheval s'emporta...

Le même jour, vers neuf heures du soir, un nommé Fermey, couvreur à Mazé, est tombé dans un puits en voulant tirer un seau d'eau...

Le 24, M<sup>me</sup> veuve Jicquiau, âgée de 54 ans, demeurant à Chemiré, s'est noyée accidentellement en tombant dans une boire.

Le même jour, Louis Choquenel, âgé de 45 ans, journalier à Candé, s'est noyé en tombant dans une carrière.

Angers. — Le feu a pris lundi soir, à quatre heures, dans un séchoir de la fabrique d'allumettes de la Pyramide, près Angers.

Nueil-sur-Dive. — Jeudi dernier, le sieur Louis Crochet, de Nueil-sur-Dive, était occupé au creusage d'un puits dans cette même commune.

deur de 60 pieds environ, il eut besoin de faire jouer la mine pour arriver plus vite à son but. Mais, soit qu'il eût mal pris ses mesures, soit que la mine fût mal préparée, elle ne s'enflammait pas.

Ces jours derniers, le nommé Henri, tailleur de pierres, âgé de 75 ans, a été écrasé par le train venant de Mangers, à la hauteur du passage à niveau de Saint-Denis (Sarthe).

Dernières Nouvelles.

M. Dufaure, qui désapprouve la conduite de la majorité républicaine de la Chambre, reconnaît que les républicains conservateurs ne peuvent plus lutter avec les membres de l'extrême gauche...

La majorité de la Chambre est très-surexcitée contre le Sénat qui manifeste l'intention de rétablir tous les crédits budgétaires supprimés par la Chambre.

Au Sénat, la discussion de la loi Gatineau a été renvoyée à vendredi, parce que M. Dufaure était retenu à la Chambre.

On parle, mais très-discrètement encore, d'une coalition des puissances neutres qui tendrait à se former contre la Turquie et la Russie...

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS. Paris, 29 nov., 8 h. 04, matin. D'après les bruits de couloirs, le prince Napoléon prononcerait jeudi un discours à sensation expliquant les conférences de Châlons...

M. Dufaure ne se retirerait qu'après la clôture de la discussion du budget des cultes. M. de Marcère restera. La République française réclame énergiquement la formation d'un nouveau cabinet véritablement parlementaire.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Chronique Financière. Bourse du 28 novembre 1876.

Les vendeurs respirent, il est désormais probable que la réponse des primes se fera à un cours moins élevé que l'on était en droit de l'espérer hier. L'élan des acheteurs a été arrêté par la possibilité d'une crise ministérielle.

Marché de Saumur du 25 novembre.

Table of market prices for various goods like Froment, Seigle, Orge, etc. with columns for quantity and price.

Table of wine prices (COURS DES VINS) for different regions like Saumur, Vendée, etc.

Quelque chose d'intéressant! L'annonce de fortune de Samuel Heckscher, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette...

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'hiver, 16 octobre 1876.

Large railway schedule table with columns for stations (Poitiers, Saumur, Vendée), departure times, arrival times, and prices for different classes.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 NOVEMBRE 1876.**

| Valeurs au comptant.                  |        |         |      | Valeurs au comptant.   |        |         |      | Valeurs au comptant.                   |        |         |      |
|---------------------------------------|--------|---------|------|--|--------|---------|------|--|--------|---------|------|
| Dernier cours.                        | Hausse | Baisse. |      | Dernier cours.   | Hausse | Baisse. |      | Dernier cours.                         | Hausse | Baisse. |      |
| 3 % jouissance décembre. . . . .      | 70     | 63      | »    | Soc. gén. de Crédi industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . . | 735    | 5       | »    | Canal de Suez, jouiss. janv. 70.       | 655    | »       | 7 50 |
| 4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .    | 100    | 50      | »    | Crédit Mobilier. . . . .   | 128    | 75      | 1 25 | Crédit Mobilier esp., j. juillet.      | 537    | 50      | »    |
| 5 % jouiss. novembre. . . . .         | 104    | 50      | »    | Crédit foncier d'Autriche. . . . .                                 | 485    | »       | »    | Société autrichienne, j. janv. . . . . | 522    | 50      | »    |
| Obligations du Trésor, t. payé.       | 409    | 50      | 1 25 | Charentes, 400 fr. p. j. août.                                     | 367    | 50      | 1 25 | <b>OBLIGATIONS.</b>                    |        |         |      |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857        | 930    | »       | »    | Est, jouissance nov. . . . .                                       | 617    | 50      | 2 50 | Orléans. . . . .                       | 333    | 50      | »    |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860      | 488    | »       | »    | Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.                                      | 997    | 50      | 1 25 | Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .       | 320    | »       | »    |
| — 1865, 4 % . . . . .                 | 310    | »       | 1 25 | Midi, jouissance juillet. . . . .                                  | 775    | »       | »    | Est. . . . .                           | 333    | »       | »    |
| — 1869, 3 % . . . . .                 | 374    | 50      | »    | Orléans, jouissance octobre. . . . .                               | 1040   | »       | 5    | Nord. . . . .                          | 332    | 25      | »    |
| — 1871, 3 % . . . . .                 | 366    | »       | »    | Ouest, jouissance juillet, 65.                                     | 671    | 75      | »    | Nord. . . . .                          | 332    | 25      | »    |
| — 1875, 4 % . . . . .                 | 482    | »       | »    | Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.                                  | 1330   | »       | »    | Ouest. . . . .                         | 328    | 50      | »    |
| Banque de France, j. juillet. . . . . | 3720   | »       | 15   | Société Immobilière, j. janv. . . . .                              | 17     | »       | »    | Midi. . . . .                          | 328    | 75      | »    |
| Comptoir d'escompte, j. août.         | 600    | »       | »    | Société Transatlantique, j. juill.                                 | 310    | »       | 5    | Deux-Charentes. . . . .                | 200    | »       | »    |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.  | 380    | »       | 15   |  |        |         |      | Vendée. . . . .                        | 265    | »       | »    |
| Crédit foncier colonial, 250 fr.      | 375    | »       | »    |  |        |         |      | Canal de Suez. . . . .                 | 520    | »       | »    |
| Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.     | 710    | »       | 15   |  |        |         |      |  |        |         |      |

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**  
**(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876.)**  
**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
 8 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
 9 — 45 — — — — — omnibus-mixte.  
 1 — 37 — — — — — omnibus-mixte.  
 4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.  
 7 — 17 — — — — — omnibus-mixte.  
 10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.  
**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
 8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
 9 — 30 — — — — — omnibus.  
 12 — 38 — — — — — omnibus-mixte.  
 4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.  
 10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.  
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

# GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

## AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écrues de Nancy et des Vosges, telles que :

- Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron; camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.
- Taies d'oreillers, brodées sur toile.
- Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. -- Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.
- Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.
- Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.
- Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.
- 50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.
- Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE**

SUR LICITATION,

Entre majeurs, avec admission d'étrangers,

Le dimanche 17 décembre 1876, à midi.

En la Mairie d'Artannes,

**MAISON**

Sise à Artannes, rue de Poitou, précédemment occupée par la veuve Gerbier,

Comprenant :

Deux chambres, deux greniers au-dessus, une grange, une écurie, cave avec pressoir, et terrain au-dessus, d'une contenance de 8 ares 25 centiares;

Le tout joignant au levant et au couchant Gasmault, au nord un chemin.

On pourra traiter de gré à gré antérieurement à la vente.

S'adresser à M. André COULETEL, à la Motte, commune d'Artannes, ou au notaire. (617)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

Sise à Saumur, rue du Petit-Thouars, n° 2,

Formant l'angle de cette rue et de la place du Petit-Thouars, occupée par M<sup>me</sup> Moricet.

S'adresser au notaire, pour tous renseignements. (620)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Sur baille de mise à prix.

En l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD,

Le dimanche 3 décembre 1876, à deux heures de l'après-midi,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 47,

Appartenant aux héritiers Lorrain et très-propre au commerce.

**MISE à prix, 16,000 francs.**

S'adresser aux héritiers LORRAIN ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (593)

M. G. DOUSSAIN, quai de Limoges, 42, à Saumur, se charge, sans frais, de faire faire tous recouvrements de créances, tant à Saumur que dans toutes les villes de France et de l'étranger; les honoraires ne sont dus et ne peuvent être prélevés que sur les sommes encaissées, lesquelles sont versées de suite au client, aussitôt après l'encaissement. (583)

**GIRARD-RATOUIS**

Ebeniste et Marchand de Meubles,

38, rue du Portail-Louis, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de joindre à sa fabrique d'ébénisterie la fabrication des **BILLARDS** et leurs réparations.

Il tiendra toutes les fournitures concernant le billard; le tout à des prix modérés. (590)

**Un Agent commercial en vins et spiritueux,** actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des **vins mousseux de Saumur.** — Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

**CAISSE SAUMUROISE**

**L. LE BRAS, BANQUIER**

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 4,000 francs.

**RECOUVREMENTS.**

On traite par correspondance.

|                    |   |   |
|--------------------|---|---|
| Gain principal év. | <b>ANNONCE DE FORTUNE</b>   | Les gains sont garantis par l'Etat. Premier tirage les 13 et 14 Décembre. |
| 375,000 marcs.     | <p align="center"><b>Invitation à la participation aux chances de gains, aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Hambourg, dans lesquels 7 millions 420,000 reichsmarcs doivent forcément sortir.</b></p> <p>Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus seulement 79,000 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain éven. de 375,000 reichsmarcs, ensuite reichsmarcs 250,000, 125,000, 80,000, 60,000, 50,000, 40,000, 36,000, 4 fois 30,000 et 25,000, 4 fois 20,000, 25 fois 15,000, 12,000 et 10,000, 26 fois 6,000, 56 fois 4,000 et 3,000, 206 fois 2,500, 2,400 et 2,000, 415 fois 1,500, 1,200 et 1,000, 1,356 fois 500, 300 et 250, 24,863 fois 200, 150, 138, 124 et 120, 14,839 fois 94, 67, 55, 50, 40 et 20 reichsmarcs, qui sortiraient en 7 parties dans l'espace de quelques mois.</p> <p>Le premier tirage est officiellement fixé aux</p> <p align="center"><b>13 et 14 Décembre crt,</b></p> <p>et le lot original entier coûte seulement . . . . . francs 7,50 c.</p> <p>le demi-lot original seulement . . . . . francs 3,75 c.</p> <p>le quart de lot original seulement . . . . . francs 1,87 1/2 c.</p> <p>et j'expédie ces <b>lots originaux garantis par l'Etat</b> (pas de promesses défendues) même dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi du montant, le plus commodément dans une lettre chargée. Chaque participant reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original, muni du sceau de l'Etat et immédiatement après le tirage, la liste officielle, sans en faire la demande.</p> <p>Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.</p> <p>Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est prié d'adresser les ordres en toute confiance à</p> <p align="center"><b>Samuel Heckscher senr,</b></p> <p align="center">Banquier et comptoir de change, à <b>Hambourg</b> (ville libre).</p> |   |

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE**

Par adjudication et par lots, au gré des acquéreurs.

Le dimanche 10 décembre 1876, à midi,

A la Mairie de Chacé,

**Deux hectares quarante centiares** environ, dans le clos de l'ancien château de Chacé.

S'adresser à M. FONGET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE TERRAIN**

Au Pont-Foucharde,

Joignant l'établissement Pallu. — Vingt ares de superficie. — Vingt-cinq mètres de façade. (619)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-entailles, et ne fatiguent point les bandes. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**